



# Pour l'école, restons vigilants

*Nous ne voulons pas tomber dans la critique systématique mais pour l'instant nous constatons une remise en cause de réformes (refondation de l'école, réforme du collège) qui nous semblaient aller dans le bon sens et quelques mesures qui sont plus des effets d'annonces que de véritables réponses aux besoins de l'école.*

A l'heure actuelle nous avons pu nous féliciter dans l'Isère de moyens supplémentaires donnés à certaines classes de CP dans les REP+ (9 sur le département) sans prendre sur le dispositif « 1 maître de plus que de classes » ; il faut effectivement que ces moyens viennent en plus, et non au détriment d'autres dispositifs prévus pour les zones en difficulté. Il faudra que les rentrées suivantes poursuivent cet abaissement des effectifs en CP et CE au-delà des seules écoles REP+

Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, et la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, Sophie Cluzel, ont rappelé que le droit à l'éducation pour tous les enfants, dont ceux en situation de handicap, est un droit fondamental et une priorité du gouvernement. « La scolarisation des élèves en situation de handicap à l'école et leur accompagnement constituent une priorité absolue. Le Président de la République s'est engagé à ce que chaque élève en situation de handicap puisse bénéficier d'un accompagnement ». Nous nous félicitons de cette déclaration et nous veillerons à ce que cette promesse soit tenue.

Des emplois aidés supprimés : le gouvernement veut et peu efficaces. Les communes, chargées de l'assurer, avaient largement recours à ces emplois, sommes inquiets des conséquences potentielles de qu'il n'y aura pas d'emplois aidés en moins pour Retour à la semaine de 4 jours : près d'un tiers des septembre, revenant ainsi sur les quatre jours et 2013 et 2014). Il s'agit du troisième changement de déjà passés de la semaine de quatre jours et demi à emparées de cette possibilité qui leur permettra de inégalités entre les communes.

Rappelons que les spécialistes de l'enfance déplorent adultes. La plupart des pays de l'OCDE comparables (avec horaires allégés). Pour le Ministre, « on doit avoir une vision d'ensemble du rythme : sur la semaine, mais aussi au quotidien - en termes de contenu pédagogique et éducatif notamment, et sur l'année ». Il indique qu'il entamera une concertation sur cette question ; nous veillerons à y être associés et nous défendrons l'intérêt de l'enfant. Ces sujets doivent être discutés sereinement, sans précipitation. Dans un contexte de réduction budgétaire, le ministre affirme que l'Education nationale a été définie comme une priorité par le président de la République et le Premier ministre, et que cela se traduira par une augmentation du budget de l'Education nationale. Est-ce de la communication ou une réalité ? A suivre lors des débats budgétaires.

Le fonds d'aide aux rythmes scolaires ? Il est déjà pérennisé pour l'année 2017-2018 pour les communes à quatre jours et demi de classe. Pour les années suivantes une réflexion plus vaste devrait être mise en place sur les activités périscolaires.

Souhaitons que les mois à venir montreront la volonté du gouvernement de défendre notre Ecole de la République et l'intérêt de l'enfant.

Dans le monde les tensions se multiplient. Pour avancer vers un monde de sérénité et de paix, l'École de la République, publique, laïque a toute sa place. Nous avons notre rôle dans cette mobilisation, en tant que DDEN et pour certains d'entre nous en tant que membre de la réserve citoyenne. Il faut le faire connaître largement dans les conseils d'école notamment en utilisant notre exposition sur la laïcité. Nous pouvons participer à la construction de projets dans ce sens : la 10<sup>ème</sup> édition du Prix de la Citoyenneté, en 2018, aura pour thème : « Mon école dans le monde d'aujourd'hui » (le respect des différences, la laïcité, les devoirs et les droits de chacun...).

*Patrick Ancillon Président de l'union de l'Isère*



diminuer le nombre d'emplois aidés, jugés coûteux l'entretien matériel des écoles et des personnels qui pour assurer aussi les activités péri scolaires. Nous cette mesure même si le ministre a promis vendredi l'accueil des enfants en situation de handicap. écoles repassent à la journée de quatre jours dès demi instaurés sous le quinquennat précédent (en rythmes en neuf ans, puisque les écoliers étaient quatre jours en 2008. Les communes se sont réaliser des économies. Ce qui aggrave encore les

que l'intérêt des enfants passe après celui des à la France travaillent sur cinq jours par semaine